

Lettre aux Voreppains



Jean DUCHAMP
Maire de Voreppe

Voreppe,
une ville riche
de son histoire
et de ses habitants

Madame, Monsieur,

Le 23 mars prochain et en un seul tour vraisemblablement, vous serez appelés à désigner les futurs membres du Conseil municipal et du Conseil communautaire.

En janvier 2013, lors de mes vœux, je vous ai fait part de mon désir de poursuivre l'engagement pris en 2008. Cet engagement personnel est aussi celui d'une équipe, celle de Voreppe Avenir. Active et impliquée depuis 2008, elle sera en partie renouvelée et toujours à l'image de la diversité de notre commune. Attachés à notre ville, fidèles à nos engagements et à nos valeurs, notre désir de servir Voreppe demeure entier après ce premier mandat.

Nous sommes candidats pour un second mandat

Nous croyons à la force d'une action politique au service de tous. Une action qui donne un sens à la vie communale, qui rassemble, et qui donne confiance en l'avenir. De belles réalisations ont été faites depuis 2008 et nous pouvons affirmer sans rougir que l'essentiel de nos engagements de 2008 a été tenu.

Ce que nous avons engagé pendant ce mandat s'inscrit dans la durée. Voreppe doit se développer de manière cohérente avec le souci :

- de conforter la qualité de vie de ses habitants ;
- d'anticiper et d'accompagner les changements issus de l'évolution de notre société ;
- de maintenir sa vitalité comme elle a su le faire tout au long de son histoire.

Dans l'esprit qui nous anime depuis 2008, de nombreux moments, réunions, rencontres seront l'occasion dans les prochaines semaines d'échanger, de débattre et de partager nos points de vue, sur la situation de Voreppe et ses atouts, mais également sur notre bilan et notre projet pour l'avenir de notre ville.

Vous pouvez compter sur notre mobilisation pour l'intérêt général, notre volonté d'être à vos côtés pendant ces 6 prochaines années et sur notre engagement de maintenir Voreppe dans sa dynamique d'une ville « nature » et accueillante, d'une ville vivante et riche de ses habitants.

Bien à vous.

Jean Duchamp

Rejoignez le comité de soutien :

ENEZ NOUS RETROUVER LORS DES TEMPS D'ÉCHANGES SUIVANTS



Mercredi 19 février
20 h 30
Salle Armand Pugnot

Judi 27 février
20 h 30
Salle Armand Pugnot

Samedi 15 mars
9 h 30
Salle Marius Locatelli
au Chevalon

Judi 20 mars
20 h 30
L'Arrosoir

Alban Claude, Bady Michel, Berger Michel, Berger Monique, Blanc Michèle, Blanc René, Blanco Jean-Marc, Boizard Madeleine, Bonneton Michèle, Bourgain Gisèle, Bourgain Pierre, Bouvier Jean-Paul, Bretton Annabelle, Bretton Marc, Bretton Marie-Hélène, Bretton Xavier, Cebocli Muryel, Ceconello Elsa, Chabanne-Grousson Elisabeth, Chaudet Nathan, Chaudet Rémy, Chazel Nicole, Colin de Verdière Marie-Jo, Colin de Verdière Yves, Cornec Josette, Cotton Véronique, Courrier Paulette, Debut Gilles, Deloulme Isabelle, Dugnat Marie-Pierre, Dugnat Vincent, Espagnac Guy, Ferrand Bernard, Ferrand Suzanne, Gaujour Jean-François, Geay Francis, Ginet Guy, Girard Paul, Gisbert Liliane, Gisbert Roland, Grousson Michel, Guérin Denis, Guillet Yves, Helleu Marie-Reine, Huriez Joëlle, Ichba Hassen, Ichba Samira, Jaccaz Noëlle, Jaccaz Yves, Lachaize Jean-Baptiste, Lachaize Paulette, Laroche Jean-Pierre, Le Cornec Hélène, Madeline Catherine, Magliola Karine, Mahieu Hélène, Mandran Nadine, Marzolla Catherine, Mattiussi Patricia, Mazuer Jean, Mick Gérard, Micoud Arlette, Micoud Bernard, Minet Yvette, Morel Christian, Morel Monique, Mukendi Odile, Papagalli Christiane, Papagalli Serge, Pignon Michel, Pocachard Jacques, Potavin Chantal, Potavin Serge, Quéméré Patrick, Rabatel Joseph, Rafard Jean-Pierre, Ragazzoni Jean-Louis, Ragil Georges, Redolfi Jean, Robert Georges, Robert Marie-Laure, Satre Bernard, Tirard-Collet Rolland, Turrel Andrée, Turrel Serge, Vallini André, Vasquez Catherine, Vaysse Françoise...

→ Si, comme toutes les personnes dont le nom figure dans la liste ci-dessus, vous souhaitez, vous aussi, apporter votre soutien à la liste Voreppe Avenir menée par Jean Duchamp, complétez le formulaire sur le site :

<http://www.voreppeavenir.fr/nous-contacter>
ou envoyez un mail à michel.pignon@VoreppeAvenir.fr

POUR CELLES ET CEUX QUI SOUHAITENT NOUS APPORTER
LEUR AIDE, MERCI D'ENVOYER VOS DONS PAR CHÈQUE
À L'ORDRE DE XAVIER BRETTON, MANDATAIRE FINANCIER
DE JEAN DUCHAMP:

Xavier BRETTON
Mandataire Financier de Jean Duchamp
248, rue Jacques Brel
38340 VOREPPE

→ Votre don vous ouvre droit à une réduction d'impôt sur
le revenu égale à 66 % de son montant, contre remise d'un
reçu officiel que nous vous transmettrons.

NOUS CONTACTER : contact@VoreppeAvenir.fr

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE
www.VoreppeAvenir.fr



Conformément à l'article L.52-9 du Code électoral, le mandataire financier, Xavier Bretton, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de M. Jean DUCHAMP dans les limites précisées à l'article L.52-8 du Code électoral, modifié par la loi de finances pour 2006, article 5 II n° 2005-1719 du 30 décembre 2005, reproduit ci-dessous :

Article L. 52-8 : réglementation des dons
Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique, ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L.52-11.